ROYAUME DU MAROC
LE CHEF DU GOUVERNEMENT
DELEGATION GENERALE A L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET A LA REINSERTION
PRISON LOCALE OUEZZANE

Avis d'achat sur bon de commande N° 5 6 /2026

Le Directeur de la prison locale de Ouezzane a procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Objet de la prestation : **Contrôle Et Expertise Techniques Des Réseau De Gaz de la Prison Locale Ouezzane.**

- Consistance de la prestation :

Désignation	Caractéristique technique	Unité	Quantité
Contrôle Et Expertise Techniques Des Réseau De Gaz de la Prison Locale Ouezzane	Réalisation d'un contrôle technique approfondi de l'ensemble du réseau de gaz au sein de l'Etablissement à savoir : -Le contrôle technique général du réseau de gaz - Contrôle technique d'état des conduites, l'étanchéité, les soudures, la détection des fuites - La réparation ou le remplacement des tronçons défectueux ou non conformes - La fourniture et l'installation de l'ensemble des équipements et accessoires nécessaires (vannes, raccords, Mano détendeur, détecteur de gaz supports, dispositifs de protection, inverseur à gaz, etc.…) -peinture anti rouille jaune - La réalisation des essais d'étanchéité et de sécurité. Tous les travails doivent respecter strictement les normes techniques et de sécurité en vigueur au Maroc, notamment les arrêtés du Département de l'Energie et des Mines - Etablir un rapport détaillé technique de contrôle sous format électronique et le support papier. **NB/ Les concurrents doivent être spécialisés dans le domaine. –** **- Les concurrents doivent être des organismes agréés, par le Département de l'Energie et des Mines,** - Les concurrents doivent obligatoirement envoyer un certificat d'agrément délivrée par le Département de l'Energie et des Mines avant l'ouverture des plis par Email : marouanelabdellaoui5@gmail.com	Forfait	01

- Lieu d'exécution : Prison Locale Ouezzane

- Délai d'exécution : 10 jours à compter de la date de la commande ferme.

- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le **26/11/2026 à 11 heures**

- Les concurrents doivent être spécialisés dans le domaine.
- Les concurrents doivent être des organismes agréés, par le Département de l'Energie et des Mines,

- Les concurrents doivent obligatoirement envoyer un certificat d'agrément délivrée par le Département de l'Energie et des Mines par Email : marouanelabdellaoui5@gmail.com

- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse w**ww.marchespublics.gov.ma**.

